

Procès verbal du Conseil d'Ecole d'Arnac la Poste du 09/11/2020

1. Présentation des membres du Conseil d'Ecole

- Mme l'Inspecteur de circonscription : Mme Guionnet (excusée)
- Mme le Maire
- Mme Poujaud (excusée en vue de limiter le nombre de personnes au conseil d'école.)
- DDEN : Mme Roch
- Parents d'élèves : Mme Boiron, M. Rafaël (président de l'association « les enfants d'abord), Mme Tijeras, Mme Triffaut, Mme Chanton, M. Desmassias.
- Enseignants : Mme Degomme, M. Duchier, Mme Theillaud, Mme Ruben du Courtieux, Mme Précigout,
- ATSEM : Mme Ribière

Modalités de diffusion du compte-rendu

Affichage du PV sur le panneau côté élémentaire et maternelle.

Diffusion du compte-rendu : envoyé par mail et sur le site de la commune

2. Effectifs et Répartitions

CM1/CM2 : 19 élèves dont 10 CM1 et 9 CM2

CE2 : 12 élèves

CP/CE1 : 11 élèves dont 4 CP et 7 CE1

TPS/PS/MS/GS : 24 élèves dont 12 GS + 5 MS + 6 PS + 1 TPS

Total de l'école : 66 élèves

3. Questions Pédagogiques

a) Projet école

Les 3 axes :

- Favoriser l'accessibilité des élèves aux attendus de fin de cycle

- * Lire, écrire compter et respecter autrui
- + Temps de lecture commun à l'école (2 jours / 4).
- + minimum 1 exposé à présenter aux autres classes
- + 15min de calcul mental par jour
- + Activités d'écriture quotidienne liées au thème lexical de la semaine
- + S'exprimer quotidiennement devant la classe et/ou les autres classes (dont préparation d'exposés)
- + Carnet de vocabulaire
- + Projets pluridisciplinaires mettant la production écrite au centre (affiche informative, exposé, résumé, synthèse...)
- + Défis maths sur la résolution de problème

- Fluidité des parcours

- * Individualiser le parcours scolaire des élèves selon leurs besoins

- + Création d'un cahier de vocabulaire qui suit les élèves de la PS au CM2 : imagiers, lexique autour d'un thème,
- + Réalisation d'exposés à présenter au sein de la classe et entre les classes
- + Création de livres par rapport aux projets de classe
- + Utilisation du nouveau vocabulaire par l'élève lors de situations d'évaluation
- + Décloisonnement sur des apprentissages précis
- + Individualisation des apprentissages
- + Développement du tutorat
- + Liaison CM2-6ème avec rencontres et projets communs
- + Elaboration de programmations intra-cycle communes
- + Rencontres sportives inter-écoles
- + Favoriser les échanges de service
- + Mise en place de PPRE
- + Assurer la stabilité des enseignants et des classes

* Qualité de la vie scolaire

- + décloisonnement, échanges de services, échanges sur les pratiques, conseils de maîtres réguliers, conseil d'enfants
- + ouverture de l'école aux parents, échanges avec la psychologue et le médecin scolaires, échanges réguliers avec la mairie
- + bienveillance de l'adulte vis-à-vis des élèves et des élèves entre eux,
- + Poursuite des actions entreprises les années précédentes : marché de Noël, fête de l'école, sortie à la bibliothèque, JMF,...

- Les parcours

* Parcours d'éducation artistique et culturelle

- + Poursuivre les actions culturelles des années précédentes (bibliothèque, concerts JMF...)
- + Mise en place d'une clé USB suivant les promotions d'élèves d'un enseignant à l'autre avec un répertoire des œuvres étudiées au cours de l'année, des photos lors de sorties culturelles, des rencontres faites, des pratiques expérimentées

* Parcours éducatif de santé

- + Développement de l'hygiène bucco-dentaire avec projets dents en classe de GS-CP
- + Elaboration de menus équilibrés par la classe de CE1-CE2 pour la cantine scolaire
- + Découvrir et goûter de nouveaux légumes
- + Rencontre avec les pompiers et jeux de rôles sur les gestes de premiers secours

* Parcours citoyen

- + Débat philo
- + Projet tri des déchets avec le SYDED et mise en place du tri sélectif au sein de l'école
- + Permis internet et permis piéton et vélo

La stabilité de l'équipe ainsi que le bon climat scolaire permettent aux enseignants et aux élèves de travailler sereinement.

L'ouverture culturelle des élèves reste un de nos objectifs premiers.

b) Sorties régulières

Si possible (en fonction du contexte sanitaire) : Piscine pour cycle 2 et 3 les lundis en P4 (février à Pâques) pour CP CE1 CE2 et P5 (paques à juillet) pour CM1 CM2. 1 maman n'a pas pu passer l'agrément en novembre car annulé.

Bibliothèque : une classe par semaine soit rotation toutes les 4 semaines. En suspens pour le moment la bibliothèque ne pouvant accueillir de public avec le protocole. Cependant, toutes les semaines, une bibliothécaire viendra à l'école pour renouveler le stock de livres.

c) Sorties sportives :

Elles sont organisées grâce à l'affiliation USEP. Pour le moment les rencontres USEP sont suspendues. Les intervenants école peuvent passer dans chaque classe pour 1h.

→ Randonnée : les élémentaires participent à un projet de création de chemin de randonnée.

Ce projet est maintenu car il ne concerne que notre école et est indépendant des autres écoles. Il ne nécessite pas de brassage de classe.

→ Rencontre jeux opposition cycle 2

→ Initiation frontball cycle 3

→ Rencontre jeux tradi cycle 3

→ Aventures motrices cycle 1

→ Autour des contes cycle 1

→ jeux d'opposition cycle 1

+ emprunt de matériel de sport à la circonscription toutes les périodes : Gym en P2, Tapis en P3, Wesco en P4, Kin-ball en P5

d) Sorties prévues :

De proximité :

- Spectacle musical classe Maternelle (en période 3) à saint léger magnazeix ?

- Spectacle à CCYF maternelle ?

- JMF : n'aura pas lieu car il était demandé 2000 euros au comité JMF de Saint Sulpice les feuilles en tant qu'avance sans certitude que les spectacles soient maintenus.

Sportives : cf rencontres USEP

Fin d'année : ?

e) organisation du temps scolaire

L'organisation de la semaine scolaire est la suivante :

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Matin : 9h00 à 12h00 et après-midi : 13h30 à 16h30

L'accueil des élèves a lieu 10 min avant, soit : 8h50 le matin et 13h20 l'après midi.

La sortie des élèves de maternelle se fait dans la salle de motricité ; la sortie des élémentaires se fait par le portail.

Il est demandé de veiller à une sortie effective à 16h30 pour l'organisation de la tournée des bus.

Il est également demandé à ce que les élèves sortent bien à midi pour aller à la cantine.

Rappel : Feuille de décharge pour les enfants qui partent exceptionnellement pendant les horaires de classe à faire signer par les parents à la sortie.

Surveillance de la pause méridienne : Mme Trouvat et Mme Wagner surveillent côté élémentaire les élèves du CP au CM2 et Mme Ribière surveille les élèves de la maternelle pour le côté maternelle.

f) L'APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Les lundis (maternelle et CM1-CM2) et les mardis (CP-CE1 et CE2-CM1) de 16h30 à 17h30

Les enseignants constatent que le temps d'APC est plus efficient car le temps effectif d'APC est plus conséquent et en parallèle les autres élèves ne sont plus au sein de l'école ce qui ne perturbe pas le temps d'APC.

g) Le décroisement :

Le matin sur le temps de français des échanges entre classe ont lieu de 11h à 12h.

h) Activités autour de Noël : décembre 2020

Pas de marché de Noël cette année

Vendredi 20 décembre : cinéma (organisé par ciné plus en Limousin) offert par l'amicale des anciens élèves pour le cinéma de Noël. ! Pour l'instant les séances sont annulées par rapport au contexte sanitaire et à la viabilité économique de la structure.

Vendredi 18 décembre : repas de Noël

i) Projets pour l'année

Art Nomad : jeudi 14 janvier l'association Art Nomad propose une intervention auprès de toutes les classes.

Les élèves créeront leur propre cape. Une représentation sous forme de défilé lors du spectacle de fin d'année.

Chorale : intervention d'une professionnelle sur plusieurs classes, à tour de rôle.

Maternelle : travail autour du jardin

Ces interventions / projets étant au sein de l'école ou de la commune (tout comme pour la randonnée) ; ils devraient pouvoir être maintenus.

4. Vie Scolaire

a) Présentation et vote du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

b) Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2019-2020

* Cotisation 2019/2020 : l'ensemble des familles a versé 212 €

* Recettes des actions réalisées par la coopérative scolaire pour aider au financement des sorties et activités éducatives :

- Bénéfice des photos de classe : 200 €

- Chocolat : 790 €

- Marché de Noël : 500 €

- recyclage vêtements : 247,3 + 123,65 = 370,95

- participation parents spectacle : 169,4

*Subventions de la municipalité : 255 € pour la coopérative.

Total recette : 10549,64€

* Dépenses

Adhésion OCCE et USEP : 555,55 €

Achat livre Noël : 70 €

JMF : 129€

CCYF : 48€

Spectacle maternelle : 121€

Scenovisions année 2019 : 161€
Activités pédagogiques : 31,36 € environ

Total dépenses : 9241,65 €

Bilan : +1307,99 euros pour l'année 2019-2020

***Bilan: Nous débutons l'année 2020- 2021 avec 7740,67 €**

Coût des affiliations OCCE (assurance établissement et fonctionnement de la coopérative scolaire) et USEP (accès aux sorties sportives et au prêt de matériel sportif) : environ 570€
Les cotisations de la coopérative scolaire ont été perçues à une hauteur de 276€.
Une participation sera demandée pour chaque sortie proportionnelle au prix de la sortie.
800 euros de bénéfices sont dégagés de la vente de chocolat d'octobre / novembre 2020

c) Remerciements Mairie, Associations.

Merci à la Mairie pour les subventions annuelles 2019-2020
Merci à l'amicale des anciens élèves qui offre le cinéma chaque année aux élèves.

5. Santé-Sécurité

a. PPMS :

L'exercice alerte intrusion a été fait courant septembre comme demandé par l'inspection. L'exercice s'est correctement passé.
1 exercice PPMS concernant le risque séisme a été fait courant septembre comme demandé par l'inspection. L'exercice s'est correctement passé.

b. Bilan alerte incendie :

Le premier exercice s'est bien déroulé ; les personnels seulement étaient prévenus. L'exercice a eu lieu en septembre 2020.
Le départ de feu était en salle de motricité » ; l'évacuation s'est faite en une minute seize dans la cour coté élémentaire.
A réfléchir : Remarque : lors de l'ouverture de la porte de la classe des CM, cela gêne la sortie par la porte du couloir donnant sur le préau.

6. Rythme scolaire

Actuellement 4 jours. Cela est à voter en fin d'année scolaire (fin de la période de « dérogation » avec nécessité de renouvellement).
Il y a une disparité sur la communauté de communes : projet d'harmoniser à 4 jours.

7. Protocole sanitaire

Rôle des parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.
Prise de température avant le départ pour l'école. Vous vous engagez à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école. Ils en informent le directeur.

Les personnels appliquent les mêmes règles.

Port du masque: il est maintenant **obligatoire pour tous les enfants à partir du CP**.

Il sera nécessaire de prévoir 2 masques par jour. Vous avez la liberté d'opter pour le masque lavable (*à laver chaque jour*) ou le masque jetable (*à jeter chaque jour*).

L'école dispose de masques en sus en cas de besoin (masques en tissus confectionnés par Mme Theillaud ou fournis par l'inspection). Par ailleurs, Mme Bouquet (parent d'élève) a confectionné des masques à titre gratuit pour les enfants de l'école (masques fournis cette semaine).

Pour les enfants mangeant à la cantine: nous vous demandons de mettre le masque pour l'après-midi dans une pochette propre, dans le cartable de l'enfant. Le changement entre le masque du matin et de l'après-midi se fera lors du retour en classe.

Limitation du brassage: Puisqu'il était déjà mis en place, nous conservons les horaires d'entrées et de sorties, ainsi que les lieux d'entrées et sorties mis en place en début d'année. Les élèves de maternelle constituent un groupe et les élèves d'élémentaire constituent un autre groupe.

Le but étant de limiter le brassage, nous vous demandons d'être extrêmement vigilants sur les horaires et de ne pas rester devant l'école, une fois votre enfant entré ou sorti, ceci, pour la sécurité sanitaire de tous (pour rappel le port du masque est désormais obligatoire à proximité de l'école)

Attention: Aucun enfant ne sera accepté en retard ou par une entrée qui n'est pas son entrée habituelle.

Nettoyage et désinfection: aération (avant l'arrivée des élèves, lors des récréations, pendant la pause méridienne) et désinfection des points de contact plusieurs fois par jour.

Le matériel de cours sera mis à disposition par un système de rotation : en élémentaire : les lundis et jeudis : ballon et baby-foot ; les mardis et vendredis : cordes et cerceaux.

L'application des gestes barrières sera continuée, avec une vigilance accrue : lavage des mains à l'arrivée et au moment des récréations, avant et après la cantine, gel hydroalcoolique aussi souvent que nécessaire en classe. (après avoir éternué, s'être mouché...). Après l'école, le lavage des mains s'effectue au retour à la maison.

8. Divers

Travaux : salle de motricité a eu lieu cet été. La salle a été insonorisée.

Chauffage : le dysfonctionnement de la chaudière a été trouvé : il s'agissait d'un problème d'aération. Auparavant, elle se mettait en permanence en sécurité et s'arrêtait donc. Une solution provisoire a été trouvée. Cependant, des travaux d'aération de plus grande ampleur doivent être prévus.

Photos de classe : reportée car les enfants doivent être masqués

QUESTIONS

1/ La mise à disposition de serviettes jetables a la cantine qui ne semble plus systématique

Le protocole étant renforcé, la serviette en papier a remplacé la serviette en tissu amené par l'élève.

Des enfants (maternelle tout particulièrement) jouaient avec ce papier. Ces serviettes ont été retirées pour être données à la demande : système compliqué à gérer car le personnel n'était que 2 et les enfants de maternelle n'avait pas le réflexe de le demander. A présent, une 3^{ème} personne est présente lors du service ce qui devrait permettre au personnel d'être plus attentif aux besoins en serviette.

Il a été signalé que les enfants n'étaient pas resservis (dont en pain). Mme le Maire signale que ce n'est pas la consigne donnée au personnel communal et qu'elle sera vigilante.

Remarque : à la garderie : une 2^{ème} personne intervient (le soir du lundi au jeudi).

Remarque : à la porte de la garderie : une sonnette a été mise en place car les parents ne peuvent plus être autorisés à rentrer dans la garderie. Un mot sera diffusé dans les carnets de liaison pour le signaler aux familles.

Remarque : Le camion de Pizza qui s'installe le vendredi à Arnac fait un don de 50 € qui sera donné à l'association « les enfants d'abord ».

2/ Une demande des enfants d'avoir (à remettre en perspective avec les nouvelles consignes) plus de jeux dans la cour. Serait il possible d'envisager des mises à disposition de ballons, de paniers de basket et buts de foot, traçage de terrain, cordes à sauter, élastique.... cette question pouvant être envisagée pour l'après confinement/ protocole sanitaire.

Pendant le confinement, rotation du matériel :

- lundi et jeudi : foot et babyfoot
- mardi et vendredi : petit matériel de cours

En effet le matériel de cour est vieillissant et les sorties scolaires étant plus qu'incertaines cette année nous allons utiliser de l'argent de la coopérative scolaire pour renouveler du matériel de cour.

Le conseil d'école est clos à 19h.

Présidente : Mme Précigout

Secrétaire : M. Duchier